

**ania**

Association Nationale des  
Industries Alimentaires

ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE  
ET GESTION  
DES EMBALLAGES :  
**LES ENTREPRISES EN ACTION**

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE

**Interreg**   
EUROPEAN UNION

Mediterranean

 **REINWASTE**

Projet cofinancé par le Fonds  
européen de développement régional



<b>Édito</b> par Richard Girardot et Emmanuel Vasseneix	5
<b>Introduction</b> et chiffres clés	6
1 <sup>ère</sup> Partie	
<b>Des engagements forts en faveur de l'éco-conception des emballages</b>	
1. Papier-carton	9
2. Métal	9
3. Plastique	
Nos engagements européens	10
Nos engagements français	11
Eco-concevoir pour une meilleure incorporation de matière recyclée	12
Eco-concevoir pour faciliter le tri et le recyclage	13
2 <sup>ème</sup> Partie	
<b>Une filière mobilisée pour répondre aux objectifs de recyclage français et européens</b>	
1. Verre	15
2. Carton et emballages complexes	15
3. Métal	16
4. Plastique	17
3 <sup>ème</sup> Partie	
<b>Des actions de sensibilisation à destination de l'ensemble des acteurs</b>	19



**Richard Girardot**  
*Président de l'ANIA*



**Emmanuel Vasseneix**  
*Président de la Commission  
Alimentation Saine Sûre  
et Durable de l'ANIA  
et Président de LSDH*

Nous sommes déterminés à aller plus loin que ce qui nous est demandé aujourd'hui pour répondre aux attentes fortes des citoyens.

**Richard Girardot, Emmanuel Vasseneix**

La production annuelle de déchets ménagers dans le monde dépasse aujourd'hui les 2 milliards de tonnes par an, dont 44% sont d'origine alimentaire ou végétale.

**Il y a urgence à transformer durablement nos modèles de production et de consommation afin de préserver notre environnement et, nos ressources naturelles.**

**Ce constat, les entreprises alimentaires en sont pleinement conscientes, et elles en assument la responsabilité.**

L'enjeu auquel elles sont maintenant confrontées est majeur. Nos emballages ne doivent plus être considérés comme des déchets mais bien comme des ressources. Il s'agit aujourd'hui de lancer une réelle mutation, de passer d'une production linéaire à une économie circulaire, tout en continuant à assurer la sécurité, la qualité et le transport des produits alimentaires.

**Nous partageons l'ambition du projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire présenté par Brune Poirson, Secrétaire d'état auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire.**

Des choix importants vont être fixés, ils nous engageront pour de nombreuses années avec des conséquences en termes de production et d'impact économique qui seront importantes pour les entreprises.

Nous sommes déterminés à aller plus loin que ce qui nous est demandé aujourd'hui pour répondre aux attentes fortes des citoyens. Des engagements concrets sont pris pour augmenter la collecte des emballages, travailler sur l'éco-conception avec une plus importante intégration de matériaux recyclés et sensibiliser les acteurs économiques, les collectivités territoriales, les citoyens aux gestes et actions de tri, afin de promouvoir l'économie circulaire.

Ce livret dresse un état des lieux d'engagements et actions mis en place par des entreprises alimentaires de toutes tailles et partout en France sur 3 axes :

- ***Des engagements forts en faveur de l'écoconception des emballages,***
- ***Une filière mobilisée pour répondre aux objectifs de recyclage français et européens,***
- ***Des actions de sensibilisation à destination de tous les acteurs.***

Nos objectifs sont ambitieux !

Nos entreprises alimentaires sont déjà en mouvement pour les atteindre !

# — INTRODUCTION

Les entreprises de l'agroalimentaires sont engagées pour une meilleure collecte et un recyclage plus performant des déchets, et ce depuis la création de la filière de responsabilité élargie du producteur (REP) des emballages ménagers en 1992. A travers des mesures d'éco-conception, la facilitation du tri et de la collecte ainsi que le développement des filières de recyclage, les entreprises travaillent à assurer la circularité des matériaux d'emballage.

De nouveaux objectifs ambitieux en termes de collecte et de recyclage ont été fixés, tant au niveau français qu'européens, et les entreprises se mobilisent aujourd'hui pour y répondre, notamment avec l'aide de leur éco-organisme Citeo.

Dès 2011, un vaste programme de modernisation du système de tri et de collecte en France, soutenu par des investissements s'élevant à plusieurs millions d'euros, a été lancé par Citeo (Eco-emballages) afin d'augmenter les capacités des centres de tri. Ce programme prévoit également une extension progressive des consignes de tri à l'ensemble du territoire d'ici 2022.

L'objectif est de capter une grande partie du gisement d'emballages (les pots/barquettes et films représentent 60%) afin de développer des filières et trouver des solutions de recyclage : dans les territoires concernés, l'extension des consignes de tri représente 4 kg supplémentaires d'emballages recyclés par an et par habitant.

## ENGAGEMENTS : CHIFFRES À RETENIR

### — MATIÈRE RECYCLÉE DANS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

Doublement du taux d'incorporation de matière plastique recyclée d'ici 2025.  
Soit **plus de 400 000 tonnes** pour le secteur de l'emballage

### — RECYCLABILITÉ

**100%** des emballages plastiques **réutilisables, recyclables** ou **compostables** d'ici 2025

### — CONTRIBUTION

**600 M€ en 2019** pour financer le réemploi et la fin de vie des déchets

### — CIRCULARITÉ DANS LE SECTEUR DE LA BRASSERIE

**100 % de bouteilles en verre** recyclées en 2030 et **90 % de canettes recyclées** en 2025

### — TRI CITOYEN

**1 000 nouveaux points de tri** d'ici le 31 décembre 2019 à Paris

### — EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

**100 % des Français** concernés par l'extension des consignes de tri en 2022

## Emballages ménagers

### PERFORMANCE DE RECYCLAGE

**70%**  
de taux de recyclage

**3,5 M**  
de tonnes d'emballages ménagers recyclés

### BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

**1,6 M**  
de tonnes de CO<sub>2</sub>  
évités grâce au recyclage

soit l'équivalent de

**780 000**  
voitures en circulation pendant un an

### GESTE DE TRI

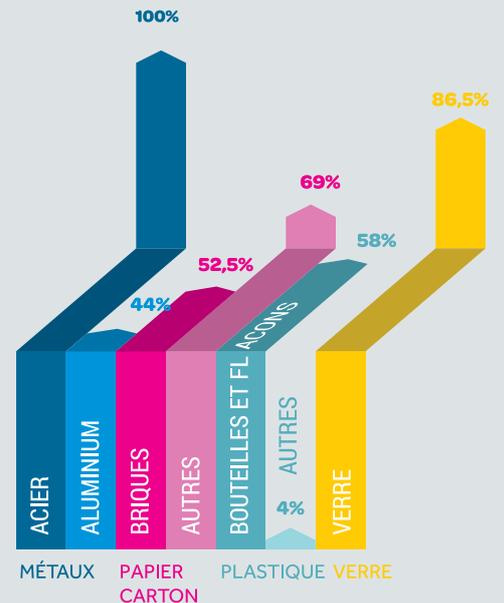
**50 kg**  
d'emballages triés par habitant et par an en moyenne

**18 kg** – Papier-carton, métal et plastique

**32 kg** – Verre

**88%**  
des Français trient (48% systématiquement)

**24 millions**  
de Français peuvent trier tous leurs emballages et papiers grâce à l'extension des consignes de tri



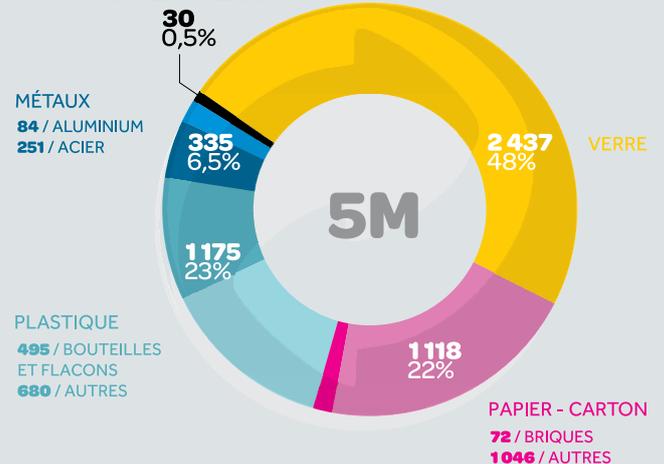
— TAUX DE RECYCLAGE PAR MATÉRIAU

## Entreprises

**20 500**  
contrats clients

**710 M€**  
de contribution pour 2018

### AUTRES MATÉRIAUX



— RÉPARTITION DU GISEMENT D'EMBALLAGES QUI CONTRIBUE AU FINANCEMENT DE LA FILIÈRE (EN MILLIERS DE TONNES – CHIFFRES ARRONDIS)

## CHIFFRES 2018 CONSOLIDÉS CITEO ET ADELPHÉ

— Chiffres arrondis, détail disponible dans le rapport d'activité Citeo/Adelphé · 2018

## *1ère partie*

# DES ENGAGEMENTS FORTS EN FAVEUR DE L'ÉCO-CONCEPTION DES EMBALLAGES

La directive relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement fixe deux grands objectifs d'éco-conception des emballages : des bouchons et couvercles solidaires aux récipients lors de leur utilisation et un taux d'incorporation de 30% de matière plastique recyclée dans les bouteilles à horizon 2030.

Des mesures d'écoconception sont également mentionnées au niveau français dans la Feuille de route économie circulaire de 2018, ainsi que dans le futur projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Celles-ci concernent l'incorporation notamment l'incorporation de matières premières recyclées.

Mais la filière ne s'arrête pas là et les entreprises sont également motrices et force de propositions d'écoconception. Pour répondre à ces attentes et faciliter la circularité des emballages, Citeo a lancé cette année un appel à projets éco-conception, recyclage et valorisation. Dans ce cadre, 30 projets portés par des metteurs en marché, fabricants d'emballages et recycleurs ont été sélectionnés en mai 2019. Le montant total de cet appel s'élève à 7,5 millions d'euros et a pour objectif de développer des solutions industrialisables d'ici les 3 prochaines années.

## Des travaux de substitution vers des matériaux d'emballage mieux recyclable

**Nestlé** Nestlé a travaillé à l'éco-conception de son Nesquik « All Nature Pack » un produit emballé dans une poche à base de papier recyclable. Les poudres cacaotées sont majoritairement emballées dans des boîtes plastiques pour des raisons de conservation et de passage en machine. En lien avec ses fournisseurs, Nestlé a modifié ses équipements industriels, grâce à cela ils sont aujourd'hui capables de présenter cette innovation qui utilise un "papier barrière" de dernière génération. Il est recyclable avec les papiers et cartons déjà recyclés dans une majorité de foyers français. Les papiers utilisés sont certifiés FSC.

## Candia s'engage contre le suremballage

**candia** Début juillet 2019, Candia a mis sur le marché français la 1<sup>ère</sup> brique de lait UHT sans aluminium et sans suremballage plastique. Cette nouvelle brique éco-conçue est le résultat d'une avancée technologique majeure : **la couche d'aluminium qui servait initialement de barrière a été totalement supprimée.**

Près de 3 ans de travail entre le fournisseur SIG et les équipes ont été nécessaires pour être en mesure de lancer cette nouvelle brique car le lait est très fragile : il s'agit d'un produit riche en nutriments dont les qualités doivent être préservées. Le lait longue conservation ne contenant aucun conservateur, l'emballage joue un rôle clé pour le protéger de la lumière, de tout contact avec l'oxygène contenu dans l'air et pour conserver ses qualités nutritionnelles (protéines, calcium, vitamines) ainsi que sa couleur et son goût.

Cette brique éco-conçue est composée de 75% de carton issu de forêts gérées durablement et 25% de plastique contribuant à développer une filière de polymères végétaux issus de déchets de bois, pour progressivement substituer les plastiques d'origine fossile. Le suremballage en plastique a été remplacé par un carton 100% recyclé et recyclable avec une utilisation réduite d'encre.

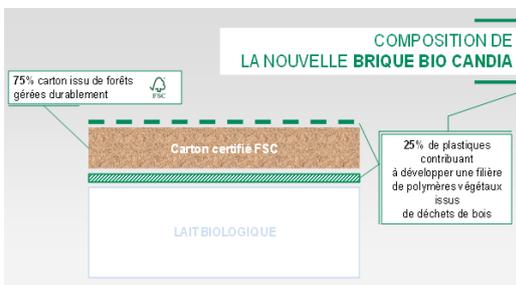
## Les boîtes métalliques sont recyclables à l'infini



La récupération des emballages métalliques et leur recyclage en un nouveau métal est un processus sans fin, quel que soit le nombre de cycles de recyclage. En effet, le métal (acier et aluminium) peut être recyclé continuellement, sans aucune détérioration de ses qualités techniques : c'est un matériau permanent.

Les emballages métalliques sont très faciles à extraire du flux des déchets ménagers. Ils sont récupérables automatiquement par simple tri magnétique pour la boîte acier ou par courants de Foucault pour la boîte aluminium. Les boîtes, ainsi triées, sont compactées pour faciliter le transport jusqu'aux lieux de recyclage. Un traitement additionnel est réalisé sur les boîtes en acier et en aluminium issues de l'incinération afin de nettoyer ces mâchefers ferreux et non ferreux des cendres d'incinération. Cette matière sera réutilisable directement dans les circuits de fabrication pour donner un nouvel acier ou un nouvel aluminium.

Les boîtes métalliques sont dans une démarche constante d'amélioration : le poids de la boîte a été réduit de 29% en 30 ans et le taux de recyclage d'emballages en acier est passé de 30% en 1991 à 85% en 2017. Il était de 58% pour l'aluminium en 2017.



La 1<sup>ère</sup> brique de lait UHT sans aluminium et sans suremballage plastique – Candia

# — PLASTIQUE

## Nos engagements européens

### EU voluntary pledges

Afin d'atteindre l'objectif des 10 millions de tonnes de matière première recyclée mise sur le marché en 2025. A date, la quantité de tonnes engagées s'élèvent à 6,4 millions, soit une hausse de 60% comparé à 2016.

### Circular Plastics Alliance

Lancée en début d'année par la Commission européenne. L'alliance doit délivrer d'ici septembre 2019 une déclaration d'engagements des industriels et décideurs publics afin d'atteindre l'objectif des 10 millions de tonnes de plastique recyclé sur le marché d'ici 2025. A date, les réunions opérationnelles ont porté sur : la collecte et le tri, la R&D, le contenu en recyclé, l'éco-conception et la recyclabilité des produits, le contrôle et suivi des volumes recyclés.

### Coalition européenne pour le recyclage chimique des plastiques

Les entreprises de l'agroalimentaire s'engagent à l'échelle européenne dans la European Coalition for Chemical Recycling, coprésidée par le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) et Plastics Europe, qui réunit à ce jour plus de 30 fédérations.

Le but de cette coalition est de réfléchir aux moyens d'atteindre l'objectif fixé au niveau européen de 10 millions de tonnes de plastique recyclé sur le marché d'ici 2025.

Les principaux points qui seront traités au sein de cette coalition pour favoriser le recyclage chimique concernent sa définition, les enjeux de qualité et quantité de matière disponible, la communication et sensibilisation de ce procédé auprès d'un large public et la gestion des freins réglementaires.

### **Carbios : la technologie du recyclage enzymatique**

Orangina Suntory, PepsiCo et Nestlé Waters ont rejoint le consortium fondé par Carbios et L'Oréal pour soutenir la première technologie enzymatique mondiale dédiée au recyclage des plastiques PET. Ce procédé de recyclage biologique permet de produire un PET recyclé équivalent au PET vierge, et le consortium travaille aujourd'hui à un développement industriel dans les quatre prochaines années.

Le procédé s'opère à faible température, sans aucune pression ni solvant. Cela permet d'optimiser son empreinte environnementale et de fournir une solution compétitive pour accroître le taux de recyclage des plastiques dans le monde. Ainsi la technologie de recyclage de Carbios apporte une solution écologique et durable favorisant une véritable économie circulaire à partir de plastiques et fibres usagés.

ORANGINA SUNTORY  
FRANCE

 PEPSICO FRANCE



## Nos engagements français

### Engagements volontaires de la Feuille de route économie circulaire



Pris le 2 juillet 2018, les engagements volontaires pour l'incorporation de matière première recyclée dans les emballages ont réuni les secteurs de l'automobile, des DEEE, du bâtiment et de l'emballage, avec une forte représentation de ce dernier.

Ils ont été signés par de nombreux industriels et des fédérations, dont l'ANIA, et ont engagé plus de 50 entreprises à l'incorporation de 188 000 tonnes de matière première recyclée supplémentaire d'ici 2025, afin d'atteindre un objectif global de 600 000 tonnes.

**+ 600 000 tonnes**  
de matière première recyclée  
dans l'industrie en 2025

Engagements volontaires de la Feuille de route économie circulaire pris avec les secteurs de l'automobile, du bâtiment, et des DEEE

### Pacte national sur les emballages plastique



Le 21 février, des industriels et distributeurs ont signé avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire un pacte national sur les emballages plastiques, partie intégrante du réseau mondial des *Plastics Pact* de la Fondation Ellen MacArthur — au travers de laquelle des engagements internationaux ont également été pris.

Les signataires de ce pacte se sont engagés à établir une liste des emballages devant être désignés comme problématiques ou inutiles afin que des mesures d'élimination soient prises :

- atteindre collectivement un taux de 60% d'emballages effectivement recyclés d'ici 2022
- éco-concevoir les emballages pour les rendre 100% réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2025
- mener des actions de sensibilisation et de pédagogie auprès du grand public.

Ces engagements sont conditionnés à une obligation de résultat, puisque des évaluations seront réalisées tous les 6 mois dès 2021 afin de s'assurer des progrès réalisés par les entreprises signataires.

# — ECO-CONCEVOIR POUR UNE MEILLEURE INCORPORATION DE MATIÈRE RECYCLÉE

## **Davantage de plastique recyclé dans les emballages**

Alors que les bouteilles ne contiennent aujourd'hui que 30 à 50% de polytéréphthalate d'éthylène recyclé (rPET), de nombreuses entreprises se sont engagées à commercialiser des bouteilles contenant davantage de rPET d'ici 2025. C'est le cas d'Evian, de Coca-Cola European Partners (pour Smartwater et Honest dès 2020) et d'Orangina Suntory France.



Pour Evian, cet engagement de 100% de plastique recyclé dans les emballages est permis par une technologie innovante mise au point par l'entreprise Loop. Il assurera à Evian de ne plus utiliser de ressources fossiles pour commercialiser ses bouteilles d'eau et d'amorcer le changement d'une économie linéaire vers l'économie circulaire.



Pour atteindre 50 % de plastique recyclé dans ses bouteilles en PET d'ici 2025, Coca-Cola European Partners a investi directement dans la filière du recyclage en créant Infinéo, une co-entreprise avec Plastipak. Infinéo est l'une des principales usines de recyclage PET de haute qualité en France avec une capacité de 50 000 tonnes/an. L'usine produit aujourd'hui 160 tonnes de PET recyclé par jour couvrant une partie des besoins de toutes l'industrie des boissons. Concrètement, l'usine réceptionne les balles de PET clair et coloré collectées par les collectivités puis les transforme sous forme de granulés qui vont permettre de fabriquer de nouvelles bouteilles.



Orangina Suntory France s'est engagé à atteindre 50% de PET recyclé dans ses bouteilles en 2025 et à atteindre 100% de PET durable, c'est-à-dire sans recours supplémentaire aux ressources fossiles d'ici 2030. Ces bouteilles seront composées de PET recyclé mécaniquement, de PET recyclé grâce à la technologie enzymatique Carbios et de PET d'origine végétale. Ces emballages seront aussi 100% recyclables.



En 2018, Innocent a conçu une nouvelle bouteille pour smoothies composée à 50% de plastique recyclé et à 15% de plastique végétal. D'ici 2022, l'entreprise prévoit de fabriquer toutes ses bouteilles à partir de matières 100% renouvelables.



Dans le cadre de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire, PepsiCo France s'est engagé à incorporer 50% de rPET en moyenne dans l'ensemble de son portefeuille boissons. En 2017, PepsiCo France incorporait déjà 32% de rPET en moyenne, avec des marques phares comme Lipton Ice Tea qui atteignait 46%.

L'incorporation de matières recyclées est l'un des piliers de la vision portée par PepsiCo sur l'économie circulaire du plastique, celle-ci repose aussi sur le recyclage des matières plastiques mises sur le marché ainsi que sur l'innovation et l'éco-conception de nos emballages plastiques et a pour ambition de bâtir un monde où les plastiques ne doivent jamais devenir des déchets.

# ECO-CONCEVOIR POUR FACILITER LE TRI ET LE RECYCLAGE

## **Bag in Box / Adelpe**

L'éco-organisme Adelpe travaille avec ses adhérents à une meilleure éco-conception de l'emballage du « Bag in box », en vue de faciliter sa collecte, son comportement en centre de tri et son recyclage.

## **Programme MONOFILM : une collaboration vers un meilleur recyclage.**



Les barquettes et les opercules représentent un gisement d'emballages ménagers d'environ 180 000 t/an. Avec l'évolution des consignes de tri qui se met progressivement en place à travers la France depuis 2015 et jusqu'à 2022, ils seront ou seront triés en vue de leur valorisation. Aujourd'hui, ces emballages, sont souvent composés de plusieurs matériaux et les ensembles barquettes/opercules sont donc difficilement recyclables.

Une dizaine d'entreprises (Bigard, Brocéliande/Cooperl, D'Aucy, Fleury Michon, Gendreau, Herta, LDC, Léa Nature, Martinet, Ranou, William Saurin/Raynal et Roquelaure) se sont associées à leurs syndicats (ADEPALE et la FICT) membres de l'ANIA avec pour objectif la création de nouveaux opercules conservant leurs propriétés barrière sans perturber le recyclage de la barquette. Ce programme de deux ans sera réalisé avec l'aide de deux Centres Techniques professionnels : l'IFIP et le CTCPA et a été sélectionné lors de l'appel à projet 2019 de CITEO.

## **Co-partenariat français pour développer une capsule espresso zéro déchet**



Souhaitant être acteur d'une consommation plus responsable, Lobodis fait le pari du Zéro Déchet en mettant l'éco-conception au service de l'environnement pour sa nouvelle capsule innovante en bioplastique. Trouver des alternatives au plastique est au cœur des préoccupations de Lobodis.

Réalisée à partir d'un bioplastique, la capsule de café Pure Origine Lobodis est composée à 100% de plantes et de céréales. En effet, contrairement aux plastiques classiques produits à partir de pétrole, le matériau écologique utilisé est obtenu à partir de matières premières 100% renouvelables. Cette capsule a obtenu la double certification Ok Biobased 4\* et Ok Compost qui certifie de ses qualités techniques biodégradables et compostables en 3 mois par compostage industriel.

## **Agro'Novae s'engage pour l'éco-conception de ses emballages**



Avec l'utilisation de verre recyclé sur l'ensemble de ses pots et l'utilisation d'étiquettes biodégradables, certifiées FSC (gestion responsable des forêts) ainsi que de cartons certifiés FSC (gestion responsable des forêts) et comportant un part de carton recyclé. Globalement depuis 2012, l'entreprise a réduit de 18% le poids de ses barquettes carton grâce à la suppression des alvéoles, de 2% le poids de ses capsules grâce à un nouveau design et de 9% le poids du film plastique d'emballage des barquettes, grâce à l'utilisation d'un film plus fin.

Agro'novae travaille également sur un projet d'élimination du film plastique recouvrant les barquettes pour les livraisons de la grande distribution France en le remplaçant par un emballage tout carton.

## **2ème partie**

# UNE FILIÈRE MOBILISÉE POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE RECYCLAGE FRANÇAIS ET EUROPÉENS

Des objectifs ambitieux de recyclage des emballages ménagers, commerciaux et industriels ont été fixés au niveau européen dans le cadre de la directive relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement. Ceux-ci concernent tous les matériaux d'emballage pour 2025 et 2030 : papier et carton (75% puis 85%), verre (70% puis 75%), plastique (50% puis 55%), aluminium (50% puis 60%), métaux ferreux (70% puis 80%). La filière des industries alimentaires est engagée pour y répondre.

## — VERRE —

### Des engagements pour la circularité du verre

Le secteur de la brasserie française, représenté par son syndicat Brasseurs de France, a pris à l'occasion du salon de l'agriculture 2019 de forts engagements en matière de circularité de ses emballages et de densification des points d'apport volontaire du verre, afin de tendre vers 100% de bouteilles en verre recyclées en 2030 et 90% des canettes en 2025. Le secteur s'est également engagé à défendre le réemploi dans les cafés-hôtels restaurants ainsi qu'en circuit local lorsque c'est pertinent.

Ces engagements seront d'un Pacte verre porté par les producteurs de verre, les éco-organismes, les metteurs en marché et distributeurs afin de tendre vers 100% d'emballages collectés, de redonner du sens au geste de tri du verre et de soutenir le réemploi là où il est pertinent.

— Un **Pacte verre** pour tendre vers 100% d'emballages collectés, redonner du sens au geste de tri et soutenir le réemploi là où il est pertinent

## — CARTON — ET EMBALLAGES COMPLEXES

### Faciliter le recyclage des gobelets en carton

On estime à 1,5 milliard le nombre de gobelets en carton utilisés en France chaque année, principalement composés à 88% de papier-carton et d'une fine couche de polyéthylène qui recouvre le gobelet pour le rendre étanche et scellable.

Earth Cup travaille au développement d'un gobelet en carton sans pelliculage en plastique, compostable à domicile et recyclable, afin de faciliter le recyclage de ces gobelets.



Le gobelet compostable et recyclable — Earth Cup

### Consolider la filière de recyclage des briques alimentaires

3,5 milliards de briques alimentaires sont commercialisées chaque année en France. L'intégralité du carton des briques (75%) est recyclée sous forme de produits d'essuyage (essuie-tout, papier-toilette, mouchoirs). Le reste, le PolyAl (mélange des fines couches de plastique et d'aluminium) est transformé en granulés puis extrudé ou moulé pour fabriquer notamment du mobilier urbain. À date, 1/3 du PolyAl est ainsi recyclé. 80% des briques sont donc recyclées de manière effective et un partenariat a été mis en place fin 2018 avec Veolia afin de tendre vers 100% d'ici 2025.

## Projet Métal : création d'une filière de recyclage du petit aluminium

**NESPRESSO**® Initié en 2014 par le CELAA, aux côtés d'Adelphé & Citeo, de l'AMF, du Fonds de dotation pour le recyclage des petits aluminiums créé par Nespresso et de nombreuses collectivités, le Projet Métal a mis en place la première filière de recyclage dédiée aux emballages légers en aluminium et en acier en France en agissant sur trois leviers : simplification des consignes de tri, adaptation des process dans les centres de tri, nouvelles technologies de valorisation.

Cette nouvelle filière rend possible la récupération des nouveaux produits utilisant les emballages légers métalliques ; un véritable atout puisque ces emballages sont en pleine expansion : les sachets et poches de compote, les capsules de bouteilles, les dosettes de café et thé, les opercules et couvercles, les emballages de fromages frais ou encore les bougies chauffe-plat.

Ce gisement d'emballages à recycler n'est pas négligeable : pour l'aluminium, il s'agit de plus de 60 000 tonnes sur le territoire, soit 60% du gisement total d'emballages en aluminium mis sur le marché en France.



Aujourd'hui, le CELAA compte de nombreux partenaires dont les industriels de l'agroalimentaire qui participent à ce projet, tels que Bel, Café Royal, Materne, le groupe JDE/L'OR ou encore Coca-Cola.

14 millions d'habitants en France métropolitaine peuvent désormais trier leurs emballages métalliques légers grâce aux 23 centres de tri équipés de machines à courant de Foucault, capables de séparer les emballages en aluminium léger du reste des emballages (contre 9 centres de tri équipés en 2015). C'est en moyenne 50% d'aluminium supplémentaire capté et 10% d'acier grâce au tri des métaux de petites dimensions dans ces centres modernisés.

Les 3 leviers du **Projet Métal** : simplification des consignes de tri, adaptation des process dans les centres de tri et nouvelles technologies de valorisation.

## Recherche de nouveaux débouchés pour le recyclage du polystyrène (PS)

Syndifrais, Citeo et Total travaillent aujourd'hui à la recherche de débouchés pour le recyclage des pots de yaourt en polystyrène, qui représentent un volume de 50 000 tonnes par an. Le lancement de la création d'une filière industrielle de recyclage du PS en France d'ici 2020 a été annoncée en juin 2018, et rendu possible en partie grâce à l'extension des consignes de tri. Si des tests d'essais industriels préliminaires ont déjà été réalisés par Total, l'objectif de cette démarche sera de généraliser le recyclage à grande échelle.

## Veolia et Nestlé s'associent pour améliorer le recyclage

 Nestlé et Veolia ont décidé de s'associer en mars 2019 pour améliorer la gestion et le recyclage des déchets plastiques dans une dizaine de pays en Asie, Afrique, Amérique latine et Europe. Les emballages en plastique souple (sacs, sachets, etc.), particulièrement source de pollution pour l'environnement, seront visés dans onze pays prioritaires.

Les deux groupes vont également étudier les nouvelles technologies de recyclage, comme le recyclage chimique par pyrolyse. Cette technique consiste à chauffer les déchets à très haute température dans une atmosphère sans oxygène afin de détruire les molécules de plastique. Le liquide obtenu peut ensuite être réutilisé pour fabriquer des matières plastiques.

### « 100% PS recyclable cup »



Le projet « 100% PS recyclable cup »,

porté par la Société Venthenat Plastiques et Triballat Noyal porte plus particulièrement sur le développement d'un pot PS 100 % recyclable. L'objectif est d'obtenir d'ici 18 mois un pot mono-matériau, avec banderole sans paraffine (hot-melt) et opercule thermoscellable sans vernis.

## Un engagement volontaire des Entreprises du Traiteurs Frais pour des emballages mieux détectables en centres de tri et recyclage



Le noir de carbone présent dans un certain nombre d'emballages, notamment les barquettes noires utilisées par les entreprises du traiteur frais, empêche l'identification de ces emballages dans les centres de tri, ce qui rend leur recyclage impossible. Les metteurs en marché des plats traiteurs élaborés frais ont décidé d'agir rapidement pour que ce gisement représentant 20 000 tonnes de plastique soit effectivement trié et recyclé et se sont engagées à trouver une solution alternative recyclable permettant de rendre l'emballage détectable en centre de tri d'ici 2022.

Les alternatives faisant l'objet d'expérimentation à ce jour, et développées en concertation avec les fabricants d'emballage concernent :

- La réduction significative de la quantité de noir de carbone en-deçà d'un seuil limite, permettant de rendre les emballages en plastique sombre, détectables en centre de tri.
- La substitution du pigment noir de carbone par un autre type de pigment noir ou par un pigment d'une autre couleur détectable en centre de tri.
- La suppression des pigments dans l'emballage et remplacement par une solution incolore.

## Des actions pour le recyclage des films souples

L'Alliance 7 coordonne un projet avec 6 entreprises membres de la fédération (Biscuits Bouvard, Cafés Richard, Cémoi, Goûters Magiques, JDE et Valrhona) qui vise à concevoir un film souple PE barrière et recyclable, adapté aux contraintes de leurs produits.

Citeo, avec le Cotrep (Centre de ressources et d'expertise sur la recyclabilité des emballages ménagers en plastique), Elipso et Valorplast ont également signé une convention avec le Centre Technique Industriel de la Plasturgie et des Composites (IPC) pour améliorer la recyclabilité des emballages en plastique souple qui représentent 1/4 des emballages plastiques ménagers mis sur le marché soit environ 280 000 tonnes.



La biscuiterie Roc'helou, entreprise Finistérienne créée en 1950 et pionnière de l'Agriculture Biologique depuis 1983, a pour objectif d'atteindre 100% d'emballages recyclables et/ou compostables fin 2020. C'est dans une démarche de réduction de ses emballages plastiques que l'entreprise travaille actuellement à la mise en production d'un film cellulosique compostable qui remplacerait à terme 100% du film PP actuel ainsi qu'à la suppression de ses barquettes plastiques.

## 3ème partie

# DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DE TOUS LES ACTEURS

### Initiative Loop

L'initiative Loop, par Terracycle, lancée le 24 janvier réuni en France des distributeurs et plusieurs marques partenaires dans l'hygiène, la cosmétique et l'agroalimentaire. Les entreprises participantes au projet dans le secteur sont Evian, Lesieur, Milka, Quaker, Coca-Cola, Tropicana et L'Or.

Grâce à un système de consigne, la plateforme de e-commerce Loop propose de livrer aux consommateurs un panel de produits proposés en magasin dont les emballages seront retournés pour être lavés et réutilisés. Cette initiative, aujourd'hui encore minoritaire, répond cependant à une demande croissante vers le « zéro déchets » et le vrac.

### Favoriser le geste de tri citoyen

De nombreuses actions menées par Citeo ont pour objectif de favoriser le geste de tri citoyen, telles que des campagnes de communication, la création de 3 000 nouveaux points de tri ou encore l'expérimentation sur le territoire de mécanismes de gratification pour le recyclage de bouteilles.

Le mécanisme de la tarification incitative a également été mis en place : la facture « déchets » du citoyen est fonction de ce qu'il jette, plus sa poubelle d'ordures est lourde plus il paie, et inversement. La mise en place de ce système a permis d'augmenter les performances de recyclage d'environ 30%.



Les partenaires de l'initiative Loop

## — ACTIONS DE SENSIBILISATION

### Campagne Vous triez, nous recyclons

Action inédite menée par Citeo, en collaboration avec quelques grandes entreprises du secteur des boissons, dont Evian, Volvic, Vittel, Perrier, Cristalline, Orangina Suntory, Coca-Cola et PepsiCo et des distributeurs, afin de sensibiliser les citoyens à l'importance du geste de tri.

La première campagne a été déployée dans le courant de l'été 2018 dans des villes où le taux de collecte des bouteilles en plastique est extrêmement bas comme Paris ou Marseille, elle représente un effort de sensibilisation important.



Affiche de la campagne  
« Vous triez, nous recyclons » de Citeo

### Alliance to end plastic waste



Des engagements au niveau international sont également pris pour lutter contre les impacts négatifs sur l'environnement d'une mauvaise collecte des déchets d'emballage.

L'alliance qui a pour vocation d'aider à éliminer les déchets plastiques dans l'environnement, et particulièrement dans les océans, lancée en janvier 2019 et composée d'une trentaine d'industriels, dont PepsiCo et Coca-Cola en est un exemple. Elle s'engage à verser plus de 1 milliard de dollars – avec pour objectif d'atteindre 1,5 milliard de dollars – d'ici cinq ans, pour permettre le déploiement de solutions de réduction et de gestion des déchets plastiques et promouvoir leur recyclage.

Elle prévoit notamment de nouer des partenariats avec des villes, d'investir dans un réseau d'incubateurs en Asie du Sud-Est, de développer un projet d'information scientifique international, de collaborer avec des organisations internationales et de soutenir des projets tels que Renew Ocean.

### Des portes ouvertes pour sensibiliser les consommateurs



La Laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel met en place de nombreuses actions de sensibilisation du grand public sur les emballages et les impacts de leur cycle de vie. Au travers du showroom (lieu d'exposition permanent au sein de l'entreprise historique du groupe qui accueille annuellement plus de 2000 visiteurs) LSDH explique aux enfants, aux personnes âgées, aux étudiants, à ses clients et fournisseurs et à tous ses visiteurs, l'importance de l'emballage dans la protection du produit, son éco-conception et le devenir de celui-ci : l'importance du geste de tri et de la collecte des déchets, ainsi que les voies de recyclage actuelles et en développement.

Cette sensibilisation aux bonnes pratiques est reprise lors des nombreux événements qu'organisent LSDH, telles que les journées Portes Ouvertes des sites ou encore les Journées Mondiales du Lait.

### Campagne Gestes Propres

Citeo avec plusieurs entreprises de l'industrie agroalimentaire s'est associé à Gestes Propres, en partenariat avec l'Association des Maires de France et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, pour le lancement de la nouvelle campagne visant à sensibiliser face à l'enjeu des déchets marins.

En 2018 déjà, la campagne avait sensibilisé plus de 3 millions de citoyens et généré 1,4 milliards de vues grâce au déploiement d'affiches, 23 000 tonnes de déchets avaient été collectées.



Affiche de la campagne « Gestes propres »

### Circular Challenge



Depuis 2016, Citeo récompense chaque année dans le cadre du prix Circular Challenge, des startups de l'économie circulaire qui innovent dans l'éco-conception, la collecte, le tri, le recyclage, et la sensibilisation pour des emballages plus durables.

Lactips qui crée des emballages constitués par des granulés thermoplastiques à base de protéines de lait impropre à la consommation, a été l'entreprise lauréate de l'édition 2018.

#### « Je Navigue, Je Trie »

Les conserveries françaises de poissons embarquent avec Gestes Propres dans la lutte contre les déchets marins



— Le Syndicat Français des Conserveries de Poissons met le cap sur la lutte contre les déchets sauvages et marins en s'associant à la grande campagne nationale de Gestes Propres, en particulier avec l'opération « Je Navigue, Je Trie », impliquant

directement les plaisanciers pour lutter contre la pollution en mer. Durant tout l'été, 52 ports inciteront ainsi les plaisanciers à adopter le bon comportement avec leurs déchets à bord.

Dès la rentrée, les conserveries de poissons lancent également un grand concours participatif visant à sensibiliser les citoyens à la lutte contre les déchets en mer, qui proviennent à 80 % des déchets jetés à terre. Cette large mobilisation pour sensibiliser les consommateurs à la lutte contre les déchets marins bénéficie du soutien des Français : 97 % d'entre eux disent approuver l'initiative des conserveries.

# REINWASTE

Reconcevoir la chaîne d'approvisionnement alimentaire en testant des solutions innovantes pour zéro déchet inorganique

Selon plusieurs sources scientifiques internationales, **si rien n'est fait**, les mers et les océans contiendront **plus de plastiques que de poissons** d'ici 2050 ! Au moins 80% des déchets proviennent des terres. Non seulement responsables de la détérioration de notre biodiversité globale, ils représentent aussi une menace pour la santé.



## Pourquoi REINWASTE ?

Pour combattre le phénomène, plusieurs PME du secteur agroalimentaire à travers leurs Fédérations nationales ainsi que les Centres de Transfert Technologique, les Clusters innovants et les Mondes académique et agricole qui partagent une vision commune ont souhaité relever le défi : trouver et tester les meilleures solutions de réduction des déchets inorganiques.

Les matériaux inorganiques (films de paillage, bâches plastiques, emballages phytosanitaires, emballages alimentaires...) sont toujours peu recyclés et certains d'entre eux sont abandonnés dans la nature. Face à la prise de conscience grandissante des consommateurs et aux réglementations environnementales, les acteurs de l'alimentaire prennent leurs responsabilités.

Pour améliorer l'efficacité matière tout au long de la chaîne de production sans compromettre la sécurité alimentaire



Pour la promotion des capacités d'innovation en Méditerranée et pour le développement d'une croissance intelligente et durable

## REINWASTE en chiffres

- 4 pays
- 4 régions du Sud de l'Europe
- 90 entreprises conseillées
- 3 chaînes de valeur : Horticulture, Viande, Produits laitiers
- 9 clusters transnationaux innovants
- 30 tests pilotes :
  - 15 en Agriculture
  - 15 en Industrie Agroalimentaire
- 5 laboratoires d'Open innovation
- 3 plans d'actions régionaux

*Budget total*  
2 499 304 €

*Durée*  
30 mois

*Période*  
Fev. 2018 - Août 2020



Ce projet est cofinancé par le Fonds européen de développement régional

[reinwaste.interreg-med.eu](http://reinwaste.interreg-med.eu)

[yvan.deloche@critt-iaa-paca.com](mailto:yvan.deloche@critt-iaa-paca.com)

[twitter.com/Reinwaste](https://twitter.com/Reinwaste)



Association Nationale des  
Industries Alimentaires

9 boulevard Malesherbes – 75008, Paris

01 53 83 86 00

[www.ania.net](http://www.ania.net)



## CONTACTS

---

**Léa MATHIEU-FIGUEIREDO,**  
*Responsable Environnement*  
06 70 16 00 43  
[lmathieufigueiredo@ania.net](mailto:lmathieufigueiredo@ania.net)

**Sophie IONASCU,**  
*Responsable communication*  
06 81 17 94 60  
[sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net)

## REMERCIEMENTS

---

Ce livre vert est le fruit d'un travail collaboratif.  
Nous remercions toutes les entreprises  
qui se sont investies dans ce projet.



AG2R LA MONDIALE



© Ania - octobre 2019

